

MAIRIE DE CRISSAY-SUR-MANSE

5a, Place de l'Eglise
37220 CRISSAY-SUR-MANSE
☎ 02.47.58.54.05
e-mail : crissay.mairie@wanadoo.fr



Un des plus Beaux Villages
de France

Nombre de membres afférant
au conseil : 11
En exercice : 10
Qui ont pris part aux
délibérations : 9
Date de la convocation :
27 Avril 2018

Date d'affichage :
L'an deux mil dix-huit
27 Avril 2018

CONSEIL MUNICIPAL SEANCE 4 MAI 2018

Le Quatre Mai à vingt heures trente,
Le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni
en séance ordinaire au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de
ses séances sous la Présidence de Monsieur Michel MIRAULT, Maire.
PRESENTS : MIRAULT Michel, LEGROS Jean-Jacques, RICHARD
Michel, ONDET Julien, LANDIER Jany, TROUBAT Isabelle, DE NOUEL
Bertrand, BOND Marilyn.

ABSENTS EXCUSES : CARRE-LAUBIGEAU Xavier donne pouvoir à
LANDIER Jany, MARTIN Agnès.

SECRETAIRE : M. ONDET Julien a été élu secrétaire

COMPTE RENDU DE SEANCE

Délibération n° 2018-05-001 - Approbation du compte rendu précédent

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve le compte rendu précédent.

Vote : Membres 10, Présents 8, Représentés 1, Votants 8, Exprimés 9

Pour : 9

Contre : 0

Abstention : 0

Délibération n° 2018-05-002 – Achat de panneaux de signalisation

Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal des différents devis concernant des
panneaux de signalisation.

COMAT ET VALCO (2 AK5, 2 AK3, 3 Cônes)	412.30 € HT → 494.76 € TTC
CELONA (2 AK5, 2 AK3, 3 Cônes)	362.00 € HT → 434.40 € TTC
CELONA (3 AK5, 2 AK3, 6 Cônes)	441.00 € HT → 529.20 € TTC

Le Conseil Municipal autorise Monsieur Le Maire à signer le devis de CELONA (présentant le
meilleur rapport quantité prix) pour un montant de 529.20 TTC.

Vote : Membres 10, Présents 8, Représentés 1, Votants 8, Exprimés 9

Pour : 9

Contre : 0

Abstention : 0

Informations – Questions diverses :

Energies renouvelables

Chambre d'agriculture :

Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal d'une délibération de la Chambre d'Agriculture

d'Indre-et-Loire (session du 15/02/2018) concernant le développement des énergies renouvelables (centrales photovoltaïques au sol et trackers). Lecture de la délibération.

Points importants :

Demande d'une part :

- son information systématique préalable sur tout projet de centrale photovoltaïque au sol
- sa consultation sur les demandes d'autorisation des centrales photovoltaïques au sol

Demande d'autre part :

- que la vocation des zones inscrites dans les documents d'urbanisme pour des activités industrielles, artisanales, de commerce ou de loisirs ne soient pas détournées au profit de ces installations
- qu'en dehors de toute contrainte technique avérée (superficie, implantation...), la priorité reste l'équipement des toitures en particulier sur les constructions neuves des bâtiments d'activités agricoles ou non agricoles, et des équipements
- que ces bâtiments nouveaux soient correctement orientés et dotés d'une charpente adaptée pour une pose ultérieure s'ils ne peuvent être équipés à la construction

Précise sa position favorable aux projets d'implantation de trackers photovoltaïques en zone agricole ou naturelle sous conditions :

- que le projet soit porté par une exploitation agricole ou forestière
- que la finalité principale de la production soit l'autoconsommation sur cette exploitation
- que l'implantation se situe à moins de 100 m des bâtiments d'exploitation

Energies renouvelables

Projet d'implantation d'un parc d'éoliennes industrielles :

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal d'un projet d'implantation d'un parc d'éoliennes industrielles dans le bois de la Gabillère, sur le territoire de Brizay, en limite de la Commune de Lémeré. Dossier présenté à la prochaine réunion des Maires.

Implantation de la fibre

Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal de l'implantation de la fibre. Distribution du document concernant la fibre étudié lors du Conseil Communautaire du 23 Avril 2018 en lien avec Val de Loire Numérique.

Points étudiés :

- La Construction du réseau
- La planification du déploiement
- Les étapes du déploiement
- Les rôles de chacun

Dénomination et numérotation des voies

Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal que chaque habitant doit avoir une adresse précise et numérotée.

Les bénéfices des habitants :

- Une adresse normalisée pour chaque citoyen
- Mise en conformité avec les obligations légales et réglementaires
- Contribuer à la qualité de vie des citoyens en facilitant l'accès des services
- Développer l'attractivité du territoire par des livraisons facilitées
- Favoriser la mise en place de la fibre optique

Il faut revoir toutes les numérotations. Monsieur Le Maire travaille sur le ce dossier. Prévoir une Commission pour finaliser le travail.

Points sur les manifestations de l'été

- Cérémonie du 8 Mai (voir pour le vin d'honneur avec Monsieur Le gros Jean-Jacques)
- 20 Mai : foire aux vieilleries (arrêté, voir avec le STA pour les panneaux déviation)
- 14 Juin : pique-nique de la Bonne Entente Avon-Crissay (la Commune offre l'apéritif)
- 24 Juin : Repas de la Saint Jean
- 1^{er} Juillet : Graffeurs au Château (faire demande d'arrêté au STA + Débit de Boisson)
- 14 Juillet : Repas du 14 Juillet (voir pour une animation – Monsieur Richard Michel)

- s'occupe de contacter un accordéoniste)
- 20, 21 et 22 Juillet : Exposition de l'été, photos, artisans d'art et écrivains (prévoir une orientation pour le parking)
 - 28 Juillet : Théâtre de l'Ante
 - 11 et 12 Août : Week-end amérindien
 - Du 11 au 14 Août et du 16 au 18 Août : Théâtre de Manse
 - 15 et 16 Septembre : Journée du patrimoine (donateur Fondation du Patrimoine)
 -
 - 11 Novembre : Cérémonie et repas des anciens
 - 22 Novembre : Repas de la Bonne Entente Avon-Crissay à Avon

Audit Orange

Le Prestataire Connect Services réalise une étude concernant la téléphonie fixe, mobile et internet. Pas encore le devis. Dossier à revoir à la prochaine réunion du Conseil Municipal

Cavités 37

Voir avec les Cavités 37 le prix de la prestation pour une intervention avec plusieurs demandeurs.

Tas de fumier à l'entrée du Village

Réflexion sur le sujet.

Prochain conseil municipal : Vendredi 8 Juin à 20h30, salle du conseil

La séance est close à 21h30

Pour extrait conforme,
A Crissay-sur-Manse, le 4 Mai 2018
LE MAIRE,
M. MIRAULT

JJ.LEGROS	M. BOND	M.RICHARD	J.ONDET	X. CARRE LAUBIGEAU
A.MARTIN	J. LANDIER		B. de NOUEL	I.TROUBAT